

Ce document peut ne pas être entièrement accessible. Pour une version accessible, prière de consulter [Conseils pour les croisières](#).



Conseils pour les croisières

Pour de nombreux Canadiens, une croisière est le moyen idéal d'explorer de nouveaux horizons. Cependant, comme pour tout autre type de voyage international, une croisière requiert une planification soignée et une attention particulière à la sécurité personnelle.



Canada

La prévention est la clé d'un voyage réussi et de votre bien-être à l'étranger. Avant de quitter le Canada ou durant votre voyage, suivez les conseils suivants :

Consultez les conseils aux voyageurs et avertissements pour votre point d'embarquement et pour tout pays où vous ferez escale à voyage.gc.ca/conseils.

Utilisez le service d'Inscription des Canadiens à l'étranger afin que nous puissions vous aviser en cas d'urgence à l'étranger ou d'urgence personnelle au Canada. Indiquez tous les pays et ports d'escale visités, ainsi que le nom de la compagnie de croisière et du navire. Inscrivez-vous en ligne à voyage.gc.ca/inscription.

Ayez avec vous un passeport canadien valide et protégez-le en tout temps. Contactez votre voyageur ou la compagnie de croisière pour vérifier si vous avez besoin d'un visa pour le point d'embarquement ou pour un des ports d'escale.

Souscrivez une assurance voyage adéquate qui couvre les blessures accidentelles, l'hospitalisation à l'étranger et l'évacuation médicale en mer. Consultez voyage.gc.ca/assurance.

Communiquez avec une clinique de santé-voyage longtemps avant le départ pour obtenir des recommandations sur les vaccins et médicaments préventifs pour lutter contre le mal de mer et d'autres maladies courantes. Consultez voyage.gc.ca/sante.

Apportez des provisions supplémentaires de médicaments au cas où votre séjour serait prolongé malgré vous et conservez les médicaments dans leur emballage original. Consultez voyage.gc.ca/voyager/sante-securite/trousse.

Évitez d'être victime d'une agression ou d'un vol : soyez toujours conscient de ce qui se passe autour de vous et restez dans les aires publiques lorsque vous interagissez avec d'autres passagers et le personnel du navire.

Limitez votre consommation d'alcool et surveillez votre verre. Ne laissez jamais vos boissons sans surveillance, car on pourrait y ajouter des drogues qui vous exposeraient à des risques.

Assurez-vous d'être en sécurité dans votre cabine. Gardez la porte de la cabine et celle du balcon verrouillées en tout temps.

Respectez les lois et coutumes locales. Si vous contrevenez à la loi, vous serez assujéti au système judiciaire du pays concerné.

Minimisez les risques lors des excursions à terre en réservant par l'intermédiaire de votre compagnie de croisière ou d'un voyageur assuré et de bonne réputation, et respectez les heures de départ.

Soyez conscient qu'en mer ou à l'étranger, des frais d'itinérance élevés s'appliquent à l'utilisation de tout appareil mobile.

Ayez avec vous les coordonnées de notre Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à Ottawa. Il est ouvert en tout temps et accepte les appels à frais virés (là où ce service est offert) de Canadiens ayant besoin d'une aide d'urgence à l'étranger. Téléphone : +1 613 996-8885; (courriel : sos@international.gc.ca).



Téléchargez l'application mobile Bon voyage (voyage.gc.ca/mobile)

Restez branchés grâce aux médias sociaux (voyage.gc.ca/restez-branches)

Pour plus d'information :
Consultez voyage.gc.ca ou envoyez un courriel à voyage@international.gc.ca

